

Les Organismes de gestion agréés et les Experts-comptables scellent leur union

Créés dans les années soixante dix, les organismes de gestion agréés (OGA) assurent auprès des professionnels indépendants qu'ils soient soumis au régime des BNC, BIC ou BA - une mission de prévention fiscale et d'aide à la gestion. Ces adhérents bénéficient notamment d'une non majoration de leur assiette fiscale de 25 % ainsi que de la réduction du délai de prescription fiscale de trois à deux années.

Les OGA s'appuient naturellement sur les travaux comptables des professionnels de l'expertise comptable qui participent à la fiabilisation de l'assiette fiscale. Les échanges sont donc permanents et facilitent les travaux de contrôle et d'assistance des OGA.

Afin de structurer ces échanges et dans un objectif d'efficacité maximum, les principales fédérations d'OGA et le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables ont souhaité créer ensemble une association qui puisse servir de cadre à leur partenariat.

Le Conseil Supérieur ainsi que huit fédérations d'OGA (FCGA, FCGAA, ANPRECEGA, AIRCGA, UFCA, UNASA, DEFIAA, Conférence des ARAPL) ont donc porté le 28 avril 2011 sur les fonts baptismaux, l'Union de la profession comptable et des Organismes de gestion agréés (UNPCOGA).

Un conseil d'administration de 16 membres a été désigné ; chaque organisation représentant les OGA dispose d'un siège soit 8 au total ; pour assurer la parité le Conseil Supérieur dispose de 8 sièges également.

Le bureau paritaire de l'Union a été immédiatement constitué avec pour premier président, Joseph ZORNIOTTI, président d'honneur du Conseil supérieur qui a œuvré depuis plusieurs mois avec la présidente actuelle du Conseil Supérieur Agnès BRICARD pour qu'aboutisse ce projet.

Bechir CHEBBAH, Président de l'UNASA, Philippe BOSSERDET, membre du bureau du Conseil Supérieur de l'Ordre et Christiane COMPANY, Présidente de la FCGA, ont été élus respectivement premier, deuxième et troisième Vice-présidents, tandis que Jacques ROCCA SERRA, Vice-président du Conseil Supérieur a été élu Secrétaire et Philippe CHEVAL, ancien Président de l'ANPRECEGA a été élu Trésorier.

Sans attendre, l'Union s'est fixée plusieurs objectifs prioritaires qui devront être suivis par autant de groupes de travail. Parmi ceux-ci figure la simplification des obligations entre OGA et experts-comptables afin d'aboutir très rapidement à des propositions communes pour mieux tenir compte, dans les textes, de l'existence des travaux de l'expert-comptable et réduire ainsi le double traitement des opérations facteur de coût pour les clients adhérents et pour les professionnels.

Figure également, la mise en commun des données traitées après qu'elles aient été rendues anonymes, afin de créer une base statistique nationale qui permettra d'apporter un accompagnement aux entreprises plus fin et plus efficace. Cette base statistique devrait constituer un outil de pilotage macro et micro économique unique et incomparable au service de l'économie dans son ensemble.

C'est donc une démarche de progrès pour tous qu'ont décidé d'inaugurer les acteurs de cette union, ce jeudi 28 avril 2011.